



ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 28 septembre 2018

Le 125^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers se tient jusqu'à samedi à Bourg-en-Bresse. Ce rassemblement doit être l'occasion de rappeler notre attachement à notre modèle de sécurité civile et plus particulièrement à l'importance du volontariat.

Un rapport *Mission Volontariat* a été remis, il y a plusieurs semaines, au Gouvernement, comprenant 43 propositions qui visent à relancer les vocations de pompiers volontaires, notamment en conciliant davantage l'engagement des pompiers avec leur vie professionnelle ou en développant les filières des jeunes sapeurs-pompiers.

Ce congrès est surtout l'occasion de relayer la forte inquiétude du milieu sur le statut des volontaires. **Une directive européenne sur le temps de travail pourrait, en effet, si elle était appliquée en France, réduire considérablement la disponibilité des pompiers et donc baisser d'autant le niveau de sécurité de la population.**

Cette question est d'autant plus prégnante dans des départements comme l'Ardèche où 95% des pompiers sont volontaires, soit quelques 2 500 femmes et hommes.

C'est pourquoi, j'ai demandé au Gouvernement de rentrer en négociations avec Bruxelles pour exempter les sapeurs-pompiers volontaires de toute application de cette directive.

Cette requête, qui va au-delà des clivages politiques, est de nature à préserver la clé de voûte de notre système de sécurité civile qui fait la fierté de notre pays et que beaucoup d'Etats étrangers nous envient.